Loir-et-Cher

La Chaussée-Saint-Victor
Vineuil
Blois
Saint-Denis-sur-Loire
Ménars

06 MARS 2016

départ 9h30

SEMI-MARATHON
10 KM DES MÉES

1re ÉDITION

ENTRE LOIRE et CHÂTEAUX

Organisés par l'ASJ running de La Chaussée-Saint-Victor

06 MARS 2016

ENTRE LOIRE et CHÂTEAUX

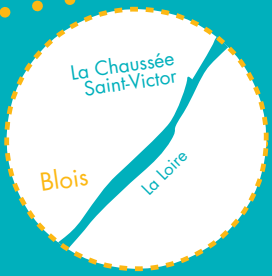

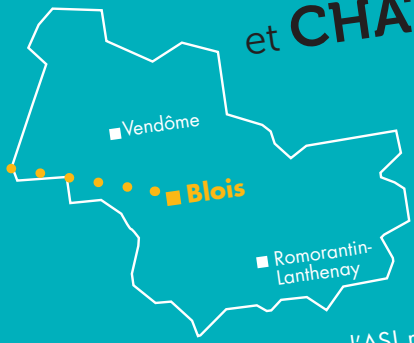

Après l'organisation de 7 marathons à Chambord et de 14 à Cheverny, l'ASJ revient sur ses terres et lance une **nouvelle épreuve « Entre Loire et Châteaux »**, un **semi-marathon mesuré** et le **10 km des Mées** (10,650 km), départ commun au stade de La Chaussée-Saint-Victor à 9h30.

Au cœur du patrimoine mondial de l'Unesco, venez courir au bord du fleuve royal.

La première partie de parcours est consacrée à la découverte du **patrimoine** architectural de la cité blésoise puis rendez-vous **nature** avec la traversée du **parc des Mées**, des **villages ligériens** de Saint-Denis-sur-Loire puis de Ménars, et un retour en **bord de Loire** jusqu'à La Chaussée-Saint-Victor.

Sport rime avec **convivialité et gastronomie**, les **animations musicales** ponctuelles rythmeront votre allure et le ravitaillement gastronomique viendra satisfaire votre gourmandise.

La **diversité du parcours**, moitié route, moité chemin, le **dévouement de nos bénévoles** et l'**expérience** d'une équipe aguerrie à l'organisation de la course à pied vous permettront de vivre un agréable moment et de mesurer votre forme à la sortie de l'hiver.

www.asj41.fr (en construction)

Contacts

Didier Briant : d.briant@asj41.fr - 06 84 80 51 45
Thierry Viguié : t.viguie@asj41.fr - 06 63 81 87 75
Jacques Martel : j.martel@asj41.fr - 06 31 35 55 92

Tarifs

Semi-marathon : **14€** + 3€ le jour j
10 km des Mées : **8€**+ 2€ le jour j

SEMI-MARATHON
ENTRE LOIRE ET CHÂTEAUX
10 KM DES MÉES
ASJ LA CHAUSSÉE-ST-VICTOR

Bulletin d'inscription

Nom . . . . . .Prénom . . . . . .

Sexe ☐ M ☐ F

Licence ☐ Oui ☐ Non Si oui : Club . . . . . N° licence . . . . . .

Pour les non-licenciés, joindre votre certificat médical avec votre bulletin d'inscription

Année de naissance . . . . . .

Adresse . . . . . .

Code postal . . . . . Ville . . . . . .

Tél . . . . . Email . . . . . .

S'inscrit au ☐ Semi-marathon

☐ 10 km des Mées (10,650 km)

Droits d'inscription 2016

Semi-marathon : **14€** + **3€** le jour j avant 9h

10 km des Mées : **8€** + **2€** le jour j avant 9h

départ 9h30

Par chèque : à l'ordre de l'ASJ La Chaussée-Saint-Victor

ou inscription et paiement en ligne sur notre site : **www.asj41.fr** (ouverture mi-décembre)

Bulletin à retourner par courrier :

Thierry VIGUIÉ
65, route Nationale
41260 La Chaussée-Saint-Victor

☐ Je reconnais avec pris connaissance du règlement (Semi-marathon - 10 km des Mées)

Date . . . . . Signature

Règlement

Semi-marathon entre Loire et Châteaux et 10 km des Mées (10,650 km)

Retrait des dossards : samedi de 14h à 17h et dimanche de 7h30 à 9h au stade de La Chaussée-Saint-Victor.

Certificat médical
Pour les non-licenciés : présenter obligatoirement un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la course.

Pour les licenciés à la Fédération Française d'Athlétisme (Licence Athlé compétition, Licence Athlé Santé Loisir option running ou Pass'Running) : présenter obligatoirement la licence.
Sans présentation du certificat médical ou de la licence, la participation aux courses sera refusée.

Assurance : les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile souscrite auprès de la MAIF. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Parcours : en ville et campagne, sur route et chemin, légèrement vallonné. Le parcours n'est pas complètement fermé à la circulation. Très bel environnement entre Loire et Châteaux.

Signalisation : au sol. Panneaux à chaque kilomètre sur tréteaux.

Annulation de l'épreuve : en cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de tout autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'association se réserve le droit d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un remboursement quelconque.

Chronométrage : horloge sur la ligne d'arrivée.

Âge : Semi : course ouverte à partir de la catégorie Junior.
10 km : course ouverte à partir de la catégorie Cadet.

Résultats : affichés à l'arrivée et consultables sur le site http://www.asj41.fr

Sécurité : assurée par des signaleurs et des secouristes ainsi que par une équipe médicale et ambulance.
Les services médicaux d'urgence seront habilités à mettre hors course tout concurrent paraissant inapte à poursuivre l'épreuve.

Horaire de départ pour les deux courses : Stade de La Chaussée-Saint-Victor le 6 mars 2016 à 9h30.

Accompagnateurs : interdits sur le parcours. Pas de vélos, sauf organisation ASJ.

Droit d'image : le soussigné autorise expressément les organisateurs de l'ASJ running à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître et prises à l'occasion de sa participation à la manifestation, sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires et pour la durée la plus longue prévue par la législation, y compris les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Données personnelles : les données à caractère personnel recueillies sur le bulletin d'inscription sont nécessaires pour l'organisation de la course. Elles pourront faire l'objet de traitements informatisés dans le cadre de la prospection et d'envoi d'informations.

Ravitaillements : 8e km, 15e km et à l'arrivée : eau, sucre, fruits secs, glucose, plus 1 ravitaillement gastronomique sur le parcours au 17,5 km.

Epongeages et eau : 5 km - 12,5 km - 17,5 km.

Douches, W-C et vestiaires : aux vestiaires du stade de La Chaussée-Saint-Victor.

Récompenses pour les 2 courses (hommes et femmes) : aux 3 premiers + au premier de chaque catégorie.

Cadeau : à tous les participants.

Photos : seront visibles sur le site http://www.asj41.fr

Respect de l'environnement : privilégier le canal internet pour les inscriptions, les échanges par mails, newsletters.
Covoiturage conseillé.
Soyez tous écoresponsables en jetant vos déchets, gobelets etc dans les conteneurs.

Responsabilité : tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses sous peine de disqualification.

L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'effets personnels qui surviendrait durant la manifestation, y compris dans les vestiaires.

www.creaxis.fr - crédit photo Fotolia